

# GARANTIES SUR NOS CHÂSSIS À FRAPPES ET COULISSANTS : KL-F / KL-FP / KL-AIR / KL-C / KL-BC / KL-GE

Garanties

## GARANTIES PRODUITS

Nos produits sont garantis pour tous défauts de fabrication les rendant impropres à l'usage auquel on les destine dans les délais ci-dessous indiqués :

Type	Garantie produits à compter de la livraison
Frappes KL-F / KL-FP / KL-AIR	<b>10 ans</b>
Coulissants KL-C / KL-BC / KL-GE	<b>10 ans</b>

## GARANTIE VITRAGE

Type	Garantie vitrage à compter de la livraison
Vitrage	<b>10 ans</b> (embaucage permanent à l'intérieur de la lame d'air). <b>18 mois</b> pour défaut de matière et/ou présence de traces à l'intérieur de la lame d'air.

## GARANTIE PIÈCES ET ACCESSOIRES

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Type	Garantie pièces et accessoires à compter de la livraison
Pièces et Accessoires	<b>2 ans</b>
Volets roulants Bubendorff	<b>7 ans</b> (pièces et main-d'œuvre)
Volets roulants SPPF	<b>5 ans</b> (pièces et main-d'œuvre)
Store	<b>2 ans</b>

## GARANTIE BONNE TENUE DE LA LAQUE OU DE L'ANODISATION

Adhérence de la laque et décors - Vieillesse accélérée et non homogène de la teinte

Type	Garantie défaut d'aspect à compter de la livraison
Laquage	<b>5 ans</b>
Anodisé	<b>5 ans</b>

## ENTRETIEN DES MENUISERIES

### Un entretien régulier est recommandé

(Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR)

	Atmosphère	Fréquence de nettoyage
Zone rurale	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain peu dense	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain dense	Agressive	1 fois/semestre
Littoral, zone industrielle	Très agressive	1 fois/semestre

### Exclusions

Notre garantie ne s'applique plus dans les cas suivants :

- Défaut de réglage (le réglage est exclu de notre garantie).
- Stockage défectueux.
- Manipulation incorrecte avant ou après installation.
- Choc thermique (la principale cause étant une zone confinée derrière le vitrage telle que : canapé devant une porte-fenêtre, store intérieur non ventilé,...).
- Pose non conforme aux règles de l'art et/ou non respect des consignes de pose.
- Défaut d'ordre esthétique.
- Utilisation des produits non conforme aux prescriptions d'emploi.
- Carence d'entretien ou non-conformité aux consignes d'entretien de notre société (Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR).
- Contacts avec des produits corrosifs notamment ceux utilisés en construction et en entretien tels ciments, plâtre, chlore, solvants... et/ou un environnement agressif (milieu salin, pollution urbaine avérée, milieu chloré,...).
- Exposition des menuiseries à une humidité ambiante anormale et/ou une ventilation inadaptée.
- Modification apportée au produit et/ou accessoires.

Notre garantie ne s'applique plus dans le cas où les produits sont mis en œuvre au-delà de 3 mois à compter de leur livraison.

**Ce document est indissociable de nos CGV.**



K•LINE – CS 40129 – 85501 Les Herbiers cedex

02 51 66 70 00   [www.k-line.fr](http://www.k-line.fr)

**K•LINE**  
LA FENÊTRE LUMIÈRE

# GARANTIES SUR NOS PORTES :

## KL-PM / KL-PE / KL- PR

Garanties

### GARANTIES PRODUITS

Nos produits sont garantis pour tous défauts de fabrication les rendant impropres à l'usage auquel on les destine dans les délais ci-dessous indiqués :

Type	Garantie produits à compter de la livraison
KL-PM / KL-PE / KL- PR	<b>10 ans</b>

### GARANTIE VITRAGE

Type	Garantie vitrage à compter de la livraison
Vitrage	<b>10 ans</b> (embaucage permanent à l'intérieur de la lame d'air). <b>18 mois</b> pour défaut de matière et/ou présence de traces à l'intérieur de la lame d'air.

### GARANTIE PIÈCES ET ACCESSOIRES

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Type	Garantie pièces et accessoires à compter de la livraison
Pièces et Accessoires	<b>2 ans</b>

### GARANTIE BONNE TENUE DE LA LAQUE

Adhérence de la laque et décors.  
Vieillesse accélérée et non homogène de la teinte.

Type	Garantie défaut d'aspect à compter de la livraison
Laquage	<b>5 ans</b>
GraphiK System®	<b>5 ans</b>

### ENTRETIEN DES MENUISERIES

#### Un entretien régulier est recommandé

(Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR)

	Atmosphère	Fréquence de nettoyage
Zone rurale	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain peu dense	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain dense	Agressive	1 fois/semestre
Littoral, zone industrielle	Très agressive	1 fois/semestre

#### Exclusions

Notre garantie ne s'applique plus dans les cas suivants:

- Défaut de réglage (le réglage est exclu de notre garantie).
- Stockage défectueux.
- Manipulation incorrecte avant ou après installation.
- Choc thermique (la principale cause étant une zone confinée derrière le vitrage telle que : canapé devant une porte-fenêtre, store intérieur non ventilé,...).
- Pose non conforme aux règles de l'art et/ou non respect des consignes de pose.
- Défaut d'ordre esthétique.
- Utilisation des produits non conforme aux prescriptions d'emploi.
- Carence d'entretien ou non-conformité aux consignes d'entretien de notre société (Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR).
- Contacts avec des produits corrosifs notamment ceux utilisés en construction et en entretien tels ciments, plâtre, chlore, solvants... et/ou un environnement agressif (milieu salin, pollution urbaine avérée, milieu chloré,...).
- Exposition des menuiseries à une humidité ambiante anormale et/ou une ventilation inadaptée.
- Modification apportée au produit et/ou accessoires.

Notre garantie ne s'applique plus dans le cas où les produits sont mis en œuvre au-delà de 3 mois à compter de leur livraison.

**Ce document est indissociable de nos CGV.**



K•LINE – CS 40129 – 85501 Les Herbiers cedex

02 51 66 70 00   [www.k-line.fr](http://www.k-line.fr)

**K•LINE**  
LA FENÊTRE LUMIÈRE